

**ETUDE SUR LES TENDANCES ACTUELLES
DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
DANS LES ÉTATS AFRICAINS
D'EXPRESSION FRANÇAISE ⁽¹⁾**

par Jean-Claude PAUVERT,

Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M.

Expert de la Commission nationale française pour l'U.N.E.S.C.O.

(1) Ce document a été préparé à la demande de la Commission nationale française pour l'U.N.E.S.C.O.

SOMMAIRE

1. LES BESOINS ACTUELS.

Education et changements.
Effort permanent d'adaptation au progrès technologique.
Intégration sociale et économique.
Mise en communication des groupes et des individus.
Interdépendance des différents types et degrés d'enseignement.

2. LES PROGRAMMES ET LE CONTENU DE L'EDUCATION DES ADULTES.

Perspectives de la scolarisation.
Alphabétisation.
Education économique et coopérative.
Education générale.
Information et éducation.
Activités culturelles, culture populaire.
Les jeunes et l'éducation des adultes.
Conclusion.

3. METHODES, MOYENS ET TECHNIQUES.

L'utilisation des animateurs et leur formation.
L'utilisation des techniques audio-visuelles.
Les méthodes d'alphabétisation.
Les mass media.

4. ORGANISATION.

Education et encadrement technique.
Structuration du développement rural.
Rôle des organisations de jeunesse.
Problème gouvernemental de coordination.

CONCLUSION.

Progrès technique, structuration politique et éducation civique.

L'Éducation des adultes dans les États africains d'expression française

Tendances actuelles

Onze années après la Conférence Internationale de l'Éducation des Adultes réunie à Elseneur, c'est une Conférence Mondiale qui est organisée à Montréal ¹.

Ce seul changement de titre montre bien qu'en 1960 c'est l'ensemble des problèmes posés par l'éducation extra-scolaire dans tous les pays, quel que soit le degré de développement économique, qui sera étudié. Cet élargissement des perspectives est souligné par le choix du thème : EDUCATION DES ADULTES DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION. Tous les États africains d'expression française se trouvent aux prises avec la nécessité d'organiser rapidement l'éducation extra-scolaire, sous toutes ses formes, afin d'assurer leur développement économique et social.

Il a donc paru opportun de procéder à un inventaire de leurs besoins dans ce domaine, des programmes qu'ils ont élaborés, des méthodes qu'ils adoptent ou mettent au point, et des principes d'organisation qu'ils ont définis.

1. LES BESOINS ACTUELS.

Ces besoins en matière d'éducation des adultes peuvent faire l'objet soit d'une évaluation objective, effectuée sur la base des plans de développement économique, et en particulier des transformations et des progrès technologiques jugés indispensables, soit d'une évaluation subjective, c'est-à-dire tenant compte des changements ou des aspirations d'ordre

1. La présente étude constituait un document de travail destiné à la délégation française à la Conférence Mondiale sur l'Éducation des Adultes, réunie par l'UNESCO à Montréal en août 1960.

psychologique ou culturel se manifestant chez les individus ou les groupes considérés.

Un besoin fondamental est celui de changement. Il faut souligner qu'il n'était pas, jusqu'à une époque récente, nécessairement lié à la notion d'éducation, celle-ci visant plus à la transmission d'un acquis culturel collectif qu'à la transformation de cet héritage. A cet égard, il ne semble pas que l'ancienne conception d'éducation de base ait paru répondre à ce besoin de changement ; elle a paru au contraire — et c'est la raison principale de son échec dans de nombreux pays africains — associée à une certaine conservation de la culture traditionnelle dans le cadre étroit de la collectivité locale.

Même si l'on considère que cette attitude a été provoquée par une interprétation inadéquate du concept d'éducation de base initialement formulé, il n'en reste pas moins que le besoin essentiel de changement doit être satisfait par le processus d'éducation des adultes ; il est lié à la nécessité d'une éducation permanente susceptible d'assurer l'adaptation de l'individu aux transformations continues du milieu humain, des techniques et donc des cultures.

D'autre part, ces changements et cette adaptation impliquent un effort continu de l'individu, un certain travail, une certaine activité créatrice ou tout au moins de participation à la création ; et c'est la raison pour laquelle il semble difficile de n'associer l'éducation des adultes qu'à l'utilisation des loisirs. Le développement de la personne et l'élaboration continue de la culture sont deux objectifs de cette diffusion des connaissances particulièrement urgente dans les milieux sous-développés, mais indispensable dans un monde en transformation où chacun doit jouer un rôle et apporter son concours.

Incitations au changement et effort permanent d'adaptation au progrès technologique constituent ainsi deux éléments essentiels du processus éducatif global qui doit être organisé dans le cadre des plans de développement économique et social.

Ces besoins sont communs à tous les pays quel que soit leur stade de développement. On peut en donner comme exemple — entre beaucoup d'autres — l'analogie observable entre les besoins constatés en France dans le domaine de l'éducation des agriculteurs et ceux qui s'expriment en Afrique occidentale et équatoriale dans les milieux ruraux : les mêmes objectifs de diffusion rapide du progrès technique agricole s'imposent ici et là, les mêmes obstacles s'y opposent (traditions et préjugés), les mêmes méthodes peuvent s'appliquer (éducation par groupes de producteurs, utilisation de leaders ou animateurs).

En milieu urbain ou industriel, les impératifs de promotion professionnelle sont également comparables, qu'il s'agisse d'organiser la formation professionnelle accélérée ou de permettre à la main-d'œuvre qualifiée et aux cadres de se tenir informés des progrès de leurs techniques.

Dans tous les cas, et malgré des différences de degré dans les urgences, on peut constater que l'éducation dispensée au cours de la période scolaire et universitaire ne suffit plus à garantir une adaptation définitive à la profession, et que d'autres formes d'éducation et d'information doivent être organisées pour assurer l'intégration de l'individu à un milieu toujours changeant.

D'où d'ailleurs la nécessité d'articuler les différents types d'éducation scolaires et post-scolaires, afin d'en garantir la complémentarité.

Il a pu sembler que, selon le degré de développement économique et le stade de progrès social auxquels sont parvenus les différents Etats, cette éducation et cette information tendent à permettre plutôt l'organisation et l'occupation des loisirs ou un meilleur rendement de la production. En fait, il pourrait être dangereux d'opposer les uns aux autres ces différents secteurs de l'activité humaine, surtout dans la perspective d'une éducation permanente qui doit viser à l'intégration de la personne au milieu, et le fonctionnement harmonieux des différents groupes culturels, économiques, politiques et familiaux auxquels elle appartient et dans le cadre duquel elle se définit, tant par son activité de production et son travail créateur que par ses autres activités.

Cette intégration sociale et économique de l'individu implique la mise en communication de ces groupements divers, à l'échelon national et même supra-national : les besoins objectifs de développement autant que les besoins subjectifs de promotion sociale ou culturelle ne peuvent être satisfaits que par l'établissement de relations entre groupements encore souvent fermés sur eux-mêmes, sur leurs traditions et leur mode de vie, constituant des systèmes économiques clos où l'auto-subsistance prédomine largement, autant que des systèmes culturels encore peu pénétrés par les influences culturelles extérieures.

De très larges fractions des populations d'Afrique occidentale et équatoriale sont ainsi encore constituées de groupes peu communicants, voisinant d'ailleurs, au sein de mêmes ensembles nationaux, avec d'autres groupes plus ouverts, plus intégrés à l'économie de marché.

Les différences observées dans le taux de scolarisation de ces différentes régions peuvent être considérées comme un bon indice de ce cloisonnement culturel et économique assez caractéristique du sous-

développement : en Côte d'Ivoire, on compte de 7 à 10 % d'enfants scolarisés dans certains cercles, 70 à 80 % dans d'autres. Au Dahomey, pays considéré cependant comme favorisé à cet égard, le taux de scolarisation varie de 9, 15 et 16 % selon les cercles, à 40 % et même 60 %. De même en Haute-Volta (de 2 à 12 %), au Mali (de 1 à 60 %), et dans la plupart des autres pays considérés ici.

Les plans de développement actuellement en cours d'élaboration visent à synchroniser le progrès économique et social dans ces différentes régions d'une part en renforçant l'effort de scolarisation dans les milieux jusqu'ici plus défavorisés, d'autre part en accélérant, dans ces mêmes milieux la formation des cadres susceptibles d'assurer l'éducation des adultes.

Les pays africains d'expression française, tenant compte de ces besoins d'encadrement immédiat, sont amenés à constater l'interdépendance existant entre les différents types et degrés d'enseignement. C'est ainsi que l'extension et l'adaptation de l'enseignement secondaire sous toutes ses formes, ou plus exactement de l'enseignement post-primaire, sont indispensables pour que soit mis en place rapidement, et simultanément dans toutes les régions d'un même pays, un réseau suffisamment dense de moniteurs agricoles, d'infirmiers et agents d'hygiène, de commis d'administration publique, d'employés de coopératives, tous agents de l'éducation des jeunes et des adultes, et d'instituteurs agents de l'éducation scolaire. Tout autant que des formules d'urgence appliquées dans certains cas pour accélérer la formation de leaders pour le développement, l'éducation des adultes implique ainsi la formation de cadres moyens au niveau post-primaire, et une planification en ce sens de l'enseignement secondaire apparaît de plus en plus indispensable pour la réalisation de programmes nationaux d'éducation.

Le développement de l'enseignement primaire est lui aussi étroitement associé à l'éducation des adultes. D'une part parce qu'il peut seul permettre, s'il est adapté, la généralisation d'une formation élémentaire de tous les individus et ainsi la sélection, sur une base suffisamment large, de tous les sujets susceptibles de devenir les cadres moyens et supérieurs.

D'autre part, et inversement, il a été démontré que l'éducation des adultes permet seule à l'enseignement primaire d'être pleinement efficace : certaines recherches effectuées en Afrique montrent que, comme cela a été constaté en France même à l'occasion d'enquêtes sur les causes des retards scolaires parmi les élèves des écoles du premier degré, l'influence du milieu familial et de ses caractéristiques socio-

économiques et culturelles, s'exerce sur le bénéfice que retirent les enfants de la fréquentation scolaire ¹.

Si l'éducation des adultes, menée parallèlement à l'éducation des enfants d'âge scolaire, permet d'améliorer le rendement de celle-ci, elle a également l'avantage d'accélérer le processus global d'éducation et son efficacité économique.

Certains économistes ont pu souligner que lorsque le niveau d'instruction générale s'élève sur une période brève, la consommation augmente moins vite que la productivité d'ensemble, alors que des progrès éducatifs lents et discontinus encouragent la consommation plus que la productivité ². Il est important de tenir compte, dans l'établissement des plans de développement, de ces différences de rythme entre l'incitation à la consommation provoquée par l'élévation du niveau d'instruction d'une part, et de l'amélioration qualitative et quantitative de la production également due à l'éducation sous ses différentes formes scolaires et extra-scolaires.

L'évaluation des besoins subjectifs suscités par celle-ci doit être faite parallèlement à celle des besoins objectivement définis dans le cadre des plans de développement ³.

En résumé, les besoins d'un pays, et en particulier ceux des Etats africains, dans le domaine de l'éducation des adultes, sont déterminés par plusieurs impératifs : la nécessité d'adapter de manière continue le processus éducatif aux changements technologiques, celle de mettre en communication rapidement les groupes moins favorisés économiquement ou culturellement avec ceux qui, dans le même pays, sont déjà plus avancés ; l'interdépendance des différents types d'éducation soit scolaire, soit extra-scolaire ; la nécessité enfin de synchroniser ces différentes formes d'éducation afin d'équilibrer les incitations à la consom-

1. Cf à ce sujet les travaux sur « L'école et le milieu social » présentés au Colloque sur le bien-être de l'enfant en Afrique, au sud du Sahara (Lagos, 1959), ceux de la Mission psychotechnique à Brazzaville (Mme Dorneau et Docteur Latouche), les recherches effectuées par le centre d'orientation professionnelle d'Abidjan et les travaux en cours sur les causes des déperditions d'effectifs en cours d'études primaires (Institut d'études du développement économique et social de l'université de Paris). En France, les résultats de l'enquête sur les retards scolaires ont été publiés par l'Institut pédagogique national.

2. HERSKOVITS : *Quelques réflexions sur l'économie de l'éducation dans les pays sous-développés*. Communication au Colloque international sur la planification de l'éducation et ses problèmes économique et sociaux, in *Tiers-Monde*, revue de l'Institut d'étude du développement économique et social, 1, 1, janvier-juin 1960, p. 73.

3. Rapport du groupe II à ce Colloque, *ibid.*, pp. 127-34.

mation provoquées par l'éducation et l'amélioration parallèle de la production. Tels sont les besoins fondamentaux qui déterminent les programmes actuels d'éducation des adultes élaborés par les pays ici considérés.

2. LES PROGRAMMES ET LE CONTENU DE L'EDUCATION DES ADULTES.

Ces programmes tiennent compte, outre les besoins précédemment définis, du rythme de progression des différents types d'enseignement, en fonction duquel il apparaît que, dans certains des pays d'Afrique considérés, une nouvelle génération d'hommes et de femmes va rester en majorité analphabète, et par là même peu perméable à une diffusion rapide du progrès technique.

Le taux d'analphabétisme, même dans les tranches d'âge jeunes, reste élevé, et il est maintenant admis que les seuls progrès de la scolarisation ne permettront pas, dans les années à venir, de généraliser au moins la pratique de la lecture et de l'écriture. Compte tenu des déperditions d'effectifs constatées dans les écoles primaires de la région d'Afrique occidentale et équatoriale considérée ici, et en raison de laquelle 30 à 40 % seulement des enfants scolarisés parviennent au terme des six cours du cycle des études primaires — même en effectuant le maximum admis de huit années de scolarisation — on peut affirmer que la grande majorité des individus ayant aujourd'hui plus de 14 ans resteraient analphabètes si un programme d'urgence n'était pas mis en application à bref délai ¹.

Il suffit pour le vérifier de considérer le nombre d'élèves des cours moyens deuxième année dans chaque pays d'Afrique considéré, ou, à défaut, le nombre de certificats de fin d'études primaires délivrés en 1959, au nombre total d'enfants de douze à quatorze ans.

Les programmes d'éducation des adultes doivent de plus tenir compte du fait que même les enfants scolarisés complètement, c'est-à-dire ayant effectué le cycle complet des études primaires, ne sont pas toujours jugés

1. Cela demeure vrai après la conférence organisée par l'UNESCO à Addis-Abeba en mai 1961 pour l'étude des problèmes d'éducation en Afrique, et dont les conclusions prévoient la scolarisation complète des Etats africains en 1980 (scolarisation primaire de quelques années). Dans vingt ans, les progrès de l'éducation dans les pays les plus développés auront vraisemblablement permis à ceux-ci de conserver leur avance technologique (grâce, en particulier, à la généralisation de l'enseignement secondaire) : dans le domaine de l'éducation aussi le sous-développement est *relatif*.

prêts à participer activement au développement économique et social en milieu rural ; et ces programmes ne pourraient être allégés que si l'enseignement primaire fournissait une proportion plus forte d'individus réellement pourvus d'une certaine instruction de base et susceptibles de constituer un encadrement moderniste des collectivités rurales.

Il est significatif à cet égard que dans un pays comme la Côte d'Ivoire, où depuis dix ans plusieurs milliers de certificats d'études ont été délivrés, le Ministère de l'Agriculture et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse sont contraints de former un encadrement rural rapproché au niveau des villages et de reprendre dans des stages des jeunes de 18 à 25 ans pour leur enseigner les rudiments de connaissances susceptibles d'en faire des paysans modernistes, alors que ces mêmes jeunes se trouvaient, il y a quelques années, sur les bancs de l'école primaire pour y acquérir cette formation de base.

Cet exemple, qui n'est pas propre à la Côte d'Ivoire, montre que les programmes d'éducation des adultes doivent être conçus en fonction des programmes scolaires, ceux-ci devant déjà être susceptibles d'assurer une préparation à la vie ¹.

C'est en fonction du niveau d'éducation général de la population, résultant de l'action de l'enseignement du premier degré, que les programmes de l'éducation post-scolaire doivent être définis. Mais il convient naturellement de tenir compte aussi des objectifs des plans de développement économique et social, et des particularités régionales : dans un pays donné, un programme identique d'éducation des adultes ne peut être appliqué à la fois dans une région peu scolarisée et essentiellement rurale et dans une région très scolarisée et industrialisée ou urbanisée. Cependant des programmes généraux peuvent être et ont été effectivement établis, compte tenu des nécessaires aménagements locaux ou régionaux. Ces programmes comprennent tous les points principaux suivants :

1. *Alphabétisation.*

Cet objectif est mentionné dans le programme de développement de la plupart des Etats d'Afrique occidentale et équatoriale, et de Mada-

1. Sans que cette orientation soit incompatible avec la nécessité de sélectionner les individus les plus aptes en vue de l'enseignement secondaire et supérieur. Si l'enseignement du premier degré permettait véritablement de généraliser la pratique de la lecture et de l'écriture et des quatre opérations, ainsi que les connaissances de base en sciences, histoire et géographie, cette sélection serait déjà assurée. Elle risque de ne pas l'être si un système d'enseignement primaire élémentaire ne concerne que des enfants trop âgés, et sans passage possible aux autres types d'enseignement (projet de la Haute-Volta).

gascar. Cette étape préliminaire de toute éducation nationale constitue sans aucun doute un point prioritaire, aucune autre forme de diffusion rapide des connaissances ne pouvant être envisagée avant que la totalité des populations considérées puisse être libérée de l'analphabétisme.

Certains Etats, tels le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, ont entrepris des campagnes d'alphabétisation, dont l'organisation et les méthodes sont décrites plus loin. Plusieurs dizaines de milliers d'individus en ont bénéficié depuis quelques années. D'autre part, dans tous les Etats de la Communauté, des cours d'adultes, organisés dans les écoles et assurés par des maîtres de l'enseignement primaire, ont permis d'alphabétiser également plusieurs autres dizaines de milliers d'auditeurs.

Cependant, de véritables plans nationaux d'alphabétisation systématique des jeunes et des adultes n'ont pas encore été établis dans les pays ici considérés. La Conférence de Montréal devra étudier s'il ne serait pas opportun de faire de telles campagnes l'objectif prioritaire d'une action concertée. Depuis la création de l'UNESCO, la lutte contre l'analphabétisme a été souvent évoquée dans les programmes de l'Organisation, et une note récente a encore attiré l'attention sur la situation actuelle dans ce domaine ¹.

Les rapports établis par certains pays africains montrent que le problème ne peut être résolu que si des mesures beaucoup plus radicales sont prises, tout programme d'éducation permanente en Afrique devant comporter avant tout l'éradication de l'analphabétisme.

La définition de ce programme d'alphabétisation est liée à l'étude des problèmes posés par le bilinguisme. Les Etats africains d'expression française s'interrogent sur la langue à utiliser pour l'alphabétisation des adultes : soit le français, soit les langues vernaculaires, l'utilisation de celles-ci n'excluant d'ailleurs nullement le passage ultérieur au français.

Cette question maintes fois soulevée mais jamais véritablement étudiée amène à envisager des recherches plus approfondies sur le bilinguisme dans les programmes d'éducation des adultes, et sur les besoins tant subjectifs qu'objectifs qui s'attachent au désir de connaître une langue occidentale de grande diffusion, soit une langue vernaculaire fixée et écrite, ainsi que sur les aspects purement pédagogiques de cette question.

1. *L'élimination de l'analphabétisme*, rapport établi par l'UNESCO pour l'ONU, doc. A/AC.35/L.319 du 18 février 1960. Lors de la XI^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO, la France a fait adopter une résolution (1-1322-1), selon laquelle les Etats membres et l'UNESCO doivent étudier les modalités d'utilisation des moyens modernes de communication pour la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation.

D'une manière générale, les Etats africains de la Communauté ont choisi le français, mais seulement pour des campagnes limitées d'alphabétisation ; le problème reste posé pour l'organisation de campagnes nationales massives seules capables de permettre l'éradication rapide de l'analphabétisme.

2. *Education économique et coopérative.*

Les programmes d'éducation des adultes établis ces dernières années en Afrique ont été orientés vers une éducation rurale, dont le but est de vulgariser les éléments d'une agriculture modernisée plus productive, susceptible d'assurer un développement économique accéléré, et par là un certain progrès social.

C'est dans cet esprit que les services agricoles de la plupart des Etats ont défini des programmes d' « animation rurale » visant à l'organisation et à l'amélioration de l'économie villageoise, dans les secteurs de la production et de la commercialisation, ces programmes comportant par ailleurs une action éducative plus générale qui concerne les différents aspects de la vie rurale. (C'était là déjà l'objectif assigné lors des premiers plans quadriennaux aux « paysannats » organisés en particulier en A.E.F., et aux C.A.R. et C.R.A.M. de Madagascar.)

L'orientation fondamentale de ces programmes d'éducation rurale avait été définie par le comité directeur du FIDES, lors de l'élaboration du troisième plan quadriennal ¹, et a été conservée par le B.D.P.A. (bureau pour le développement de la production agricole) qui a entrepris la formation de conseillers et d'animateurs ruraux (ou « encadreurs de base » mis au service des Ministères de l'Agriculture de certains Etats africains).

Le principe de l'action éducative de ces agents a pu être ainsi résumé : « L'organisation définitive d'une agriculture modernisée doit être préparée par une action éducative généralisée au niveau de la communauté... Il faut faire évoluer le milieu humain en même temps que se développent les actions de mise en valeur. L'évolution doit être globale, parce que la diffusion des procédés modernes de culture implique une évolution générale et souvent très profonde des mœurs, non seulement pour quelques individus mais pour toute la communauté.

L'exploitation rationnelle et le développement des richesses qui, en donnant un volume accru de produits, doivent assurer une élévation du niveau de vie des habitants, ne peuvent se poursuivre que si les individus acquièrent les capacités techniques et intellectuelles correspondant

1. Cf Note d'orientation sur l'action rurale dans les Territoires d'Outre-Mer, in *Bulletin du Bien-être rural* (CCTA), n° 3, mars 1957, p. 17.

aux procédés et aux instruments qu'ils emploient, et s'ils sont ainsi capables de comprendre et d'appliquer les méthodes modernes de production.

En un mot, il faut qu'ils vivent intellectuellement et matériellement à l'âge des techniques qu'ils appliquent. » ¹.

D'où la formation polyvalente donnée à ces animateurs ruraux, destinée à leur permettre de mener cette action éducative élargie, et dont un exemple est donné par le programme de l'un des stages organisés par le B.D.P.A. pour Madagascar.

A. *Formation sociale et humaine* (10 jours) :

Méthodes et techniques de connaissance du milieu ; étude psychosociologique du milieu rural ; analyse sociologique de l'exploitation agricole ; notions d'économie rurale ; étude particulière du milieu malgache (géographie, démographie, ethnologie, histoire, économie, types de milieux ruraux et d'exploitations agricoles).

B. *Caractéristiques et problèmes de développement d'un pays sous-développé* (1 journée).

C. *Moyens d'intervention* (20 jours) :

Principes généraux et méthodes de vulgarisation et de modernisation rurale ; étude critique des différentes expériences françaises et étrangères ; initiation à la coopération ; action sur le milieu humain ; animation des communautés.

D. *Formation technique* (26 jours) :

Agriculture générale ; agriculture spéciale ; techniques diverses.

Ce programme, très étendu, vise à faire de ces agents des « conseillers de la vie rurale » sous ses divers aspects non seulement économiques et agricoles, mais également sociaux. Du fait qu'ils sont destinés à être mis au service de ministères de l'agriculture ou de l'économie rurale, ce caractère très extensif de leur action éducative conduit à certains problèmes d'organisation évoqués plus loin (partie 4).

Un tel programme tend à être admis dans plusieurs Etats, et en particulier au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, où il constitue la base du programme d'éducation des adultes en milieu rural (et il ne faut pas oublier que dans tous ces Etats le pourcentage de population rurale est très élevé).

Une part, plus ou moins importante suivant les pays, de ces programmes est consacrée à l'éducation générale en vue de la coopération.

1. Les structures d'accueil de la modernisation rurale. Stage d'adaptation des cadres de l'agriculture, B.D.P.A., mars 1960.

C'est le but par exemple des « groupements ruraux de production et de secours mutuel » mis en place au Mali, des « Centres d'expansion rurale » du Sénégal, des « Centres de coordination et de coopération agricole » de Côte d'Ivoire.

Ces programmes sont en fait comparables à ceux d'« éducation communautaire » ou de « développement communautaire » élaborés dans d'autres pays, l'éducation des producteurs et l'éducation coopérative étant considérée sous leurs formes les plus diverses. La difficulté, source de nombreux problèmes d'organisation aux échelons nationaux et locaux, est de distinguer dans ces programmes les objectifs et les moyens éducatifs généraux et les objectifs techniques de développement de la communauté locale (amélioration quantitative et qualitative de la production, amélioration de l'habitat, progrès de l'hygiène).

A cet égard, les programmes des différents services éducatifs sont souvent encore confondus dans une très large mesure. Et il est, en fait, difficile d'isoler par exemple l'éducation du sens coopératif et communautaire — considéré en général et *in abstracto* — de ses points d'application économiques, techniques, sociaux ou politiques, c'est-à-dire des activités diverses dans lesquelles les adultes peuvent exercer et développer ce sens ou cette attitude générale.

On peut seulement, à cet égard, tenter de distinguer d'une part les actions éducatives en faveur des activités techniques et sociales, et ces activités elles-mêmes, sans qu'il puisse souvent ne s'agir que d'une distinction théorique entre comprendre et agir ¹.

Deux aspects particuliers de l'éducation économique des adultes peuvent être ici considérés. Le premier concerne l'éducation syndicale, qui tient encore peu de place dans les programmes éducatifs des Etats africains, et qui cependant a son rôle à jouer dans l'élaboration des plans de développement économique et la participation active que pourraient y apporter les travailleurs pour leur mise au point et leur réalisation ².

Il faut évoquer à ce sujet les stages de formation de responsables syndicaux organisés par différentes fédérations syndicales en Afrique.

Un autre point important des programmes d'éducation des adultes est constitué par les objectifs définis en matière de promotion du travail et d'éducation professionnelle. A cet égard, il faut noter l'importance croissante que tend à prendre la formation professionnelle dans le cadre des

1. Cf à ce sujet A. TERRISSE, *L'Education civique et pratique des adultes et des collectivités*, in *L'Education africaine*, n° 48, 1959, pp. 5 et 6.

2. Cf, par exemple, Omar SONGOTI, *L'Action économique du syndicalisme*, in *Bulletin quotidien d'information* (Haute-Volta).

plans de développement accéléré, alors que l'enseignement technique scolaire éprouve des difficultés à définir et à adapter son programme à ces mêmes plans.

Des perspectives favorables s'ouvrent, dans un certain nombre de pays d'Afrique, aux efforts de promotion du travail organisés soit dans le secteur public (travaux publics, chemins de fer, administration) soit dans le secteur privé. On peut viter à cet égard par exemple les cours post-primaires donnés aux commis d'administration afin de leur permettre d'accéder aux cadres moyens, certains cours de perfectionnement professionnel organisés par des Chambres de Commerce (par exemple au Mali).

3. *Education générale.*

Tous ces éléments de programmes concernent d'une manière générale l'éducation économique des adultes, directement destinée à leur permettre de jouer un rôle positif et efficace dans le développement de la production et l'amélioration des échanges. En fait, cette action, on l'a vu, est souvent conçue, en milieu rural, sous une forme très large, et s'accompagne d'une éducation plus générale, destinée à suppléer l'instruction scolaire, en fournissant aux individus qui n'ont pu bénéficier de celle-ci les connaissances indispensables pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cette éducation générale comprend l'ensemble des notions de nature à améliorer matériellement la vie individuelle et familiale, selon, par exemple, le programme défini pour les « foyers ruraux », en Côte d'Ivoire par exemple, et qui concerne l'« ensemble des activités de la vie rurale »¹.

Dans plusieurs États, cette éducation générale s'adresse également aux jeunes : au Mali, en Côte d'Ivoire, une formation civique et morale générale est ainsi prévue à la faveur d'un service national d'éducation civique et rurale pour lequel un certain nombre de moniteurs ont déjà été forcés (école des cadres de Bimbresso en Côte d'Ivoire par exemple).

Ces programmes d'éducation générale, associés à ceux d'éducation économique et particulièrement agricole, paraissent parfois difficiles à appliquer en raison de la diversification progressive et du développement de différents services susceptibles de concourir à cette action éducative : service social, ministère de la santé, de l'enseignement technique, de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'information, du travail.

1. Programme agricole du ministère de l'Agriculture et de la Coopération de la République de Côte d'Ivoire. Imprimerie du Gouvernement, Abidjan, 1960.

C'est là un problème d'organisation évoqué plus loin, mais lié en partie à l'existence, dans les pays considérés, de programmes insuffisamment précisés. C'est ainsi que les programmes des services sociaux d'outre-mer ont inclu pendant longtemps toute une partie éducative générale alors que leur action propre aurait gagné à se développer considérablement dans les domaines spécifiques de l'action sociale, au sens où l'entendent les services spécialisés métropolitains. De même, ce qui a été dit plus haut des programmes éducatifs des services agricoles montrent qu'ils recouvrent en grande partie ceux des services d'éducation populaire, voire de l'enseignement (pour l'alphabétisation en particulier). Il est donc en fait difficile de distinguer ce qui concerne l'éducation économique et ce qui concerne l'éducation générale dans ces programmes actuels.

4. Information et éducation générale.

Une certaine confusion existe également, dans certains des États considérés, dans ces programmes d'éducation des adultes, entre le domaine de l'information et celui de l'éducation. Dans des pays en effet où les individus ont en très grande majorité encore presque tout à apprendre du monde contemporain, toute information peut être considérée comme un facteur d'éducation. Lors d'une récente conférence de l'information organisée par les quatre États du Conseil de l'Entente, il a été souligné que l'« information doit être considérée à l'intérieur (de chaque pays) comme un puissant facteur de progrès et un moyen d'assurer la promotion des populations et leur accession à un haut degré d'évolution... Nous voulons que le pays entier accède, par l'information, à la pleine vie publique et à la promotion intellectuelle et sociale »¹.

Le contenu d'une telle « information » comporte donc nécessairement à la fois des éléments d'éducation générale qui manquent encore à la presque totalité des populations considérées (connaissance de leur milieu géographique, de son organisation politique et administrative, de ses ressources, de ses caractéristiques culturelles) et également des éléments d'information au sens strict (actualité politique, sociale, économique et culturelle concernant à la fois le pays lui-même et le monde).

La distinction entre ces deux formes de diffusion des connaissances est délicate à établir, et c'est la raison pour laquelle les programmes des services d'éducation populaire ou rurale d'une part et d'information d'autre part peuvent être amenés à interférer dans une grande mesure

1. Discours du président Hamani DIORI, président du Conseil des ministres du Niger.

(certaines activités communes aux programmes des deux départements spécialisés de l'UNESCO sont un autre exemple de cette ambiguïté).

Certaines formules de journaux créés à l'occasion de la mise en route de campagnes éducatives sont encore un exemple de cette nécessaire utilisation éducative des moyens d'information, autant que les programmes d'activité définis par les stations de radiodiffusion d'Afrique occidentale et équatoriale et de Madagascar, dont certains responsables ont été instruits des aspects éducatifs de la radio, à l'occasion des stages organisés par les services de radiodiffusion de la F.O.M.

5. *Activités culturelles. Culture populaire.*

En dehors de la diffusion des connaissances techniques et professionnelles (éducation économique) et de celle des éléments d'éducation générale (éducation civique et politique, hygiène individuelle et collective, éléments divers de l'amélioration des conditions de vie) et de celle des éléments d'information, au sens étroit, les programmes d'éducation des adultes ont également un contenu culturel moins engagé dans les problèmes vitaux qui se posent à l'individu dans ses relations quotidiennes avec le milieu physique et humain (compte tenu cependant que la très grande majorité des populations africaines considérées ici sont encore aux prises avec ces contraintes économiques qui priment tout autre souci).

Ces activités culturelles concourant à la diffusion d'une culture populaire ont été souvent conçues dans les Etats d'expression française dans le cadre des centres culturels organisés par l'administration (service social) dans les principaux centres urbains, et surtout à l'intention des jeunes. Leur programme a été conservé par les animateurs de « maisons de jeunes et de la culture », responsables d'œuvres péri et post-scolaires : activité d'éducation artistique, ciné-clubs, clubs de lecture, activités sportives, clubs folkloriques, tourisme culturel, formes diverses d'utilisation éducative des loisirs.

Diverses associations privées se sont préoccupées de développer de telles activités dans les Etats de la Communauté, en particulier en formant des animateurs africains et malgaches au cours de stages organisés par le Haut-Comité de la jeunesse soit en France, soit dans les pays intéressés (stages d'information générale sur les œuvres péri et post-scolaires, stages d'éducation populaire plus complets que les précédents, stages de formation spécialisée ou plus exactement stages « à dominante »). Plusieurs dizaines d'anciens stagiaires sont ainsi maintenant

à pied d'œuvre dans les Etats de la Communauté. Différents mouvements de jeunes organisent également des activités culturelles, mais leur rayonnement dans le milieu adulte est assez réduit.

Il faut également signaler la création récente dans quelques Etats de l'association « Jeune science » animée par des étudiants ou anciens étudiants et certains professeurs de l'université de Dakar et du centre d'études supérieures d'Abidjan ; cette association organise des réunions d'études consacrées à des questions scientifiques ou sociales d'actualité. A Abidjan, une association « Hommes et cultures » a des activités culturelles diverses (théâtrales, cinématographiques, littéraires). Des ciné-clubs fonctionnent dans les principaux centres urbains, et la participation africaine s'y accroît sans cesse.

L'Alliance française joue également son rôle, mais ne s'adresse qu'à une élite restreinte. Il ne faut pas non plus négliger le développement progressif d'associations culturelles d'inspiration proprement africaine et susceptible de participer à la diffusion d'une culture populaire qui ne peut être qu'une création continue des Africains eux-mêmes, en tenant compte naturellement des apports extérieurs.

6. *Les jeunes et l'éducation des adultes.*

D'une manière générale, il faut noter que les programmes d'éducation des jeunes, dans les plans d'éducation permanente qui s'élaborent peu à peu dans les Etats considérés ici, tendent à accorder une place prépondérante aux activités socialement utiles, par lesquels les jeunes sont entraînés à participer au développement accéléré, et à jouer eux-mêmes le rôle d'animateurs et d'éducateurs auprès des adultes.

C'est en particulier le principe défini au Sénégal, au Mali, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire, au Congo et ailleurs encore. Il est prévu d'associer les jeunes par exemple à des campagnes d'alphabétisation, et dans certains Etats quelques-uns ont déjà été formés dans ce but (certains mouvements de jeunesse avaient d'eux-mêmes pris cette initiative, par exemple les scouts de Madagascar — Kiandin'i Madagasikara — en 1958).

Il y a là un objectif susceptible d'orienter en grande partie l'activité des jeunes pendant le temps nécessaire à l'éradication totale de l'analphabétisme.

Conclusion sur les programmes.

Ils sont très souvent définis à l'échelon national sous la forme de déclarations de principes. Cependant, ils ne résultent pas encore d'une

prise de conscience, dans la masse de la population considérée, des impératifs du développement économique et social ; et c'est à cette prise de conscience que visent essentiellement les activités actuelles d'éducation des adultes, par l'organisation des collectivités locales, et par leur « animation » au sens plein du terme : il s'agit d'éveiller au niveau de chacune d'elle une nouvelle conscience collective moderniste et dynamique, et de l'orienter vers la réalisation des objectifs impératifs de développement économique et social, sans perdre de vue les objectifs moins engagés, plus proprement du domaine de la culture populaire.

Il est incontestable que pour la grande majorité des populations rurales de ces Etats, les programmes d'éducation des adultes ne peuvent qu'être dominés par un souci d'éducation économique d'une part, civique et coopérative d'autre part ; et c'est bien la tendance générale qui se dégage des programmes effectivement établis dans un certain nombre d'Etats, à l'échelon gouvernemental.

3. METHODES, MOYENS ET TECHNIQUES.

La satisfaction des besoins et la réalisation des programmes envisagés sont conditionnées par la définition de méthodes et l'utilisation de techniques dont l'étude critique et comparée doit être faite par la Conférence de Montréal, car une clarification est dans ce domaine indispensable.

En effet le choix des méthodes et des techniques éducatives n'est pas toujours effectué, comme il devrait l'être, en fonction des besoins et des programmes d'action susceptibles de les satisfaire, ainsi que des objectifs précis inclus dans ces programmes.

C'est ainsi que les méthodes à employer par les « animateurs ruraux » ou « conseillers ruraux », chargés dans certains Etats d'assurer l'éducation économique et générale des populations rurales, ne sont pas encore très définies, et que, par exemple, la part qu'ils doivent faire aux techniques de discussion en groupes, au soutien par la radio, le cinéma ou la presse, aux autres procédés didactiques, n'a pas fait l'objet, dans leur formation, d'une place suffisante. Encore est-ce selon la nature du message à transmettre que ce choix entre les méthodes et techniques doit être fait.

Cette confusion a souvent conduit, en particulier, à considérer que l'utilisation systématique de la radio ou du cinéma pouvait pallier l'insuffisance de cadres et d'éducateurs ayant une action directe sur un groupe ; ou bien encore à négliger de préciser les techniques didactiques et les méthodes d'action que devrait utiliser les « animateurs

ruraux », leur seul contact avec la collectivité intéressée devant être semble-t-il efficace, sans que le recours aux divers moyens didactiques soit envisagé ou défini nettement, ou sans qu'ils y soient systématiquement entraînés.

Ce sont là des faiblesses méthodologiques observables en cette période de mise en route des programmes d'éducation rurale dans les Etats d'expression française. D'une manière générale, on peut noter que l'utilisation des mass media est encore très limitée, que celle des autres auxiliaires audio-visuels l'est également, lorsque même elle n'est pas totalement ignorée encore. Les seules recherches poussées sur les méthodes et les techniques d'éducation des adultes dans ces pays restent celles qui avaient été effectuées à l'occasion des premières expériences d'éducation de base, aujourd'hui oubliées mais qui avaient cependant permis de dégager des conclusions toujours valables et applicables sur une échelle beaucoup plus grande, qu'il s'agisse des méthodes d'alphabétisation, des diverses techniques audio-visuelles, du matériel didactique divers préparé à l'occasion de ces premières réalisations, de certaines méthodes de formation des éducateurs, des principes d'approche du milieu : les enseignements dégagés au Sénégal, en Guinée, au Cameroun seront nécessairement repris — ou redécouverts — lorsque les programmes actuels d'éducation rurale seront en cours de réalisation sur une vaste échelle ¹.

En ce qui concerne les méthodes actuellement adoptées (tout au moins pour cette éducation économique et générale qui constitue la base de l'action envisagée et entreprise), elles consistent généralement plus dans le recours au contact direct entre un « éducateur » et un groupe d'adultes ou plus largement une collectivité quelconque (sans que celle-ci soit définie de façon précise), que dans l'utilisation systématique et organisée d'un matériel didactique ou de techniques quelconques. Le défaut de ce système étant naturellement qu'il sera nécessaire de former un très grand nombre de ces animateurs pour que leur efficacité puisse être obtenue et maintenue.

Or, la formation même de ces animateurs, telle qu'elle est actuellement effectuée, ne fait pas non plus appel à d'autres techniques didactiques que ce contact direct entre un instructeur et un groupe de sta-

1. C'est ainsi qu'à l'occasion des études organisées par la Commission Nationale française pour l'UNESCO en application de la résolution citée plus haut (votée lors de la XI^e session de la Conférence générale de l'UNESCO), les principes définis en 1955 par cette même Commission Nationale après les premières expériences d'éducation de base sont maintenant redécouverts, ou repris. Il reste toujours à les appliquer à une échelle nationale.

giaires futurs animateurs, complétée par quelques visites et discussions de groupe. Ces stages sont d'ailleurs très courts — cela est indispensable pour que leurs participants ne soient pas coupés de leur milieu —, ils ne durent qu'une quinzaine de jours, tels ceux qu'organise le ministère de l'économie rurale du Sénégal ¹.

Les méthodes selon lesquelles ces animateurs, qui sont en somme des « paysans éclairés », pourront être soutenus par les services techniques concourant à l'action éducative du milieu rural, ne sont encore qu'à l'étude. Il est vraisemblable qu'elles devront recourir aux techniques audio-visuelles diverses, et aux mass media, faute de quoi l'action de ces animateurs risque d'être limitée aux quelques personnes se trouvant directement en contact avec eux.

Naturellement, il conviendra de distinguer les méthodes utilisables pour l'éveil des motivations et l'incitation au changement, celles qui seront mises au service des activités d'information, et celles qui paraîtront plus propres à permettre une action proprement éducative. Cette distinction ne semble pas être nettement faite dans les projets actuels.

C'est dans le domaine de l'alphabétisation que les recherches méthodologiques ont été le plus poussées, tout au moins dans quelques Etats, et toujours en vue de l'enseignement du français. Les deux expériences les plus marquantes ont été celles de la méthode Chicot-Meyer ² destinée aux cours d'adultes, à l'école, en présence du maître, mise au point au Cameroun, et la méthode Terrisse, utilisée au Sénégal, plus indépendante de l'école, s'adressant à un public plus vaste, pour l'initier au langage oral. Toutes deux utilisent la radio ³.

La radio est également utilisée en Côte d'Ivoire, pour appuyer des cours d'alphabétisation organisés par le service d'éducation populaire du ministère de l'éducation nationale, et au Mali, où les fiches Terrisse sont employées également par des moniteurs dépendant du ministère de l'éducation nationale. A Madagascar, un effort important est prévu : le matériel didactique (livres et tableaux de lecture) est préparé, et, au cours de stages spéciaux, des maîtres de l'enseignement primaire ont été initiés aux méthodes de l'éducation des adultes.

1. Sous l'impulsion de M. Ibrahim BA, directeur de l'Animation rurale.

2. Cf. C. CHICOT et J. MEYER, *Méthode radio-pédagogique d'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français aux adultes*. Ed. Didier, Paris, 1956.

3. L. BOTOKEKI, ministère de l'Education nationale de la République malgache : *Problèmes actuels de l'enseignement malgache. Bulletin de liaison du service de recherches pédagogiques pour les pays en voie de développement*, n° 18, 1960, p. 5.

Toujours dans le domaine de l'alphabétisation, les cours d'adultes organisés dans les écoles primaires et utilisant les méthodes pédagogiques appliquées pour l'enseignement primaire se poursuivent dans les pays d'expression française d'Afrique et à Madagascar. Cependant, ces méthodes ne donnent pas toujours d'excellents résultats : « Il serait souhaitable que les cours d'adultes ne fonctionnent pas obligatoirement pendant les périodes scolaires. En janvier, février, période de récolte, les auditeurs se font rares. Ils seraient beaucoup plus nombreux en juillet, août, septembre. » D'autre part, les « méthodes et procédés susceptibles de faire réaliser des progrès rapides... on les ignore dans ces classes du soir en ce sens qu'invariablement enfants et adultes sont logés à la même enseigne. Conséquence de ces faits, les adultes prennent peu de goût à cet enseignement et les maigres résultats que nous obtenons en sont la preuve patente ¹.

En ce qui concerne l'alphabétisation et les méthodes mises au point pour l'accélérer, il faut souligner les possibilités ouvertes par le français élémentaire, grâce auquel « il n'y aura pas de différence essentielle entre le français des adultes et celui des enfants » ². La réussite et le succès de cette méthode auprès de nombreux étrangers de culture occidentale montrent que les réticences de certains Africains devant cette possibilité de diffusion du français ne sont pas justifiées et qu'au contraire grâce à cette première étape la langue et la culture françaises peuvent être progressivement acquises dans toute leur richesse : « Il a été entendu dès le début qu'il ne devait être ni un sabir, ni un français de seconde zone — un français au rabais. Il a été conçu comme un français authentique, méthodiquement simplifié mais toujours résolument correct » ³.

Les recherches ont été, il faut le dire, moins poussées en ce qui concerne l'utilisation des langues vernaculaires, surtout pour l'alphabétisation rapide (bien que la méthode Terrisse comporte l'emploi de la langue vernaculaire pour les commentaires et les explications : « l'emploi d'un dialecte « fort » permet d'atteindre un vaste public ») ⁴.

1. Rapports d'inspecteurs primaires en Côte d'Ivoire.

2. P. RIVENC : *Le français élémentaire*, in *Bulletin de liaison du Centre français d'information sur l'éducation de base et l'éducation des adultes*, n° 4, juillet-septembre 1954, p. 7.

3. *Ibid.*, p. 1.

4. W. MESSERI : *Alphabétisation et enseignement du français par la radio*, in *Bulletin du Centre français de recherches pédagogiques pour les pays en voie de développement*, n° 18, p. 19.

Les recherches concernant le bilinguisme ont été elles aussi très limitées. Il y a là cependant un domaine d'étude qui doit être reconsidéré, tant par les services locaux de recherches pédagogiques que par l'UNESCO, car, s'il est bien entendu que les Africains doivent, comme toutes les autres populations du monde, pouvoir bénéficier de l'usage d'une langue de grande culture, et surtout de culture technologiquement très poussée, il n'en reste pas moins vrai que l'accès à cette langue peut être facilité par l'alphabétisation rapide dans la langue maternelle, comme l'ont montré les progrès de l'éducation des adultes en Union soviétique par exemple ¹.

En dehors des méthodes particulières d'alphabétisation étudiées dans les Etats de la Communauté, les réalisations déjà anciennes en matière d'« éducation de base » avaient été l'occasion pour le service spécialisé du ministère de l'éducation au Cameroun, pour la commission fédérale de l'éducation de base en A.O.F., de préparer un matériel didactique particulier pour l'éducation des adultes. C'est ainsi que le bureau pédagogique de Dakar avait produit des brochures, des fiches techniques et des séries épidioscopiques qui pourraient être utilisées maintenant par les services responsables de l'éducation rurale de plusieurs pays d'Afrique.

En ce qui concerne, d'une manière générale, l'utilisation des techniques audio-visuelles, on peut considérer qu'elle n'a pas pris l'ampleur souhaitable (compte tenu de la nécessité évoquée plus haut de combiner leur utilisation avec celle de toutes les autres techniques didactiques). Il avait cependant été entrepris de former au centre audio-visuel de Saint-Cloud un certain nombre de spécialistes des auxiliaires audio-visuels destinés à en développer l'emploi d'outre-mer, en particulier pour l'éducation des adultes ; de plus, les stagiaires du B.D.P.A., futurs animateurs chargés de l'éducation rurale, et ceux de l'institut français d'action coopérative ont également été informés des travaux du centre audio-visuel de Saint-Cloud. Mais les problèmes locaux d'organisation se posent encore, beaucoup plus importants que les problèmes méthodologiques et techniques déjà abondamment étudiés.

1. La conférence des ministres de l'Éducation et directeurs de l'Éducation des pays d'Afrique tropicale, réunie par l'Unesco, à Addis-Abeba, en février 1960, a mentionné dans son rapport final la nécessité de donner suite aux premières recherches effectuées sur l'utilisation des langues vernaculaires. Il s'agit là d'un problème encore beaucoup plus important pour l'éducation rapide des adultes. L'institut d'étude du développement économique et social a inclus dans son programme de recherches éducationnelles cette question du bilinguisme sous ses différents aspects pédagogiques, mais aussi psychologiques et sociologiques.

Dans quelques-uns des pays d'Afrique occidentale et équatoriale envisagés ici, quelques cinébus ont été mis en service, et également un certain nombre d'appareils fixes de projection existent, soit dans les établissements scolaires, soit dans les anciens « centres culturels », souvent transformés en maisons de jeunes.

Il n'est pas exagéré de dire cependant que cette utilisation didactique du cinéma est beaucoup moins développée en Afrique que son exploitation commerciale et qu'à cet égard un effort considérable reste à fournir. D'ores et déjà, l'influence des spectacles cinématographiques non éducatifs est très forte dans certaines régions urbanisées ou industrialisées de l'Afrique. Là encore, des problèmes d'organisation devraient être résolus, et par exemple il serait possible d'assurer le plein emploi de tous les appareils de projection existant au lieu d'en réserver l'utilisation à des services déterminés : là où un établissement scolaire dispose d'un appareil, il devrait être mis à la disposition de tous les autres services.

En ce qui concerne la radio, des spécialistes africains et malgaches ont été informés des conditions de son utilisation à des fins éducatives au cours des stages organisés par le studio-école de la radio de la F.O.M. : dès le premier stage, en 1955, les activités consacrées à l'éducation des adultes avaient tenu une place importante ¹. Actuellement, les différentes stations de radiodiffusion du Cameroun, du Congo, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Madagascar, du Tchad, du Togo et d'ailleurs ont déjà à leur programme quelques émissions proprement éducatives.

Certains de ces Etats, tels ceux du Conseil de l'Entente, ont recherché et trouvé les moyens de fabriquer localement et de vendre à des prix suffisamment bas, grâce à des séries importantes, des récepteurs qui vont permettre d'augmenter considérablement le nombre des auditeurs.

Dans ce domaine de la radio également, les techniques et les méthodes posent moins de problèmes que l'organisation, et par exemple que les conditions d'utilisation de la radio par les différents services techniques ayant un rôle d'éducation.

1. Cf. *Problèmes de la radiodiffusion d'outre-mer*, in *Bulletin de liaison du Centre français d'information sur l'éducation de base et l'éducation des adultes*, numéro spécial (7), 1955.

4. ORGANISATION.

L'étude, effectuée plus haut, des besoins, des programmes et des méthodes, a conduit à plusieurs reprises à évoquer les problèmes d'organisation qui se posent dans le domaine de l'éducation des adultes.

Dans les Etats africains d'expression française, ces problèmes sont de loin les plus importants. Et cela non en raison de l'existence de nombreuses organisations non gouvernementales, mais bien plutôt parce que les services publics susceptibles de participer à l'éducation de la population sont nombreux à se partager les responsabilités sans que les programmes et les méthodes propres à chacun d'eux aient été suffisamment définis d'un commun accord, et sans que les besoins réels susceptibles d'être satisfaits par chacun d'eux aient été évalués de façon précise.

La raison en est que dans ces pays où l'éducation des adultes a une signification avant tout économique, parce qu'elle est la condition d'un développement rapide, ses aspects proprement éducatifs ne peuvent pas toujours être nettement dissociés de ses aspects plus techniques et plus engagés dans l'action pratique.

Une autre raison en est également que ces pays manquant de cadres administratifs, surtout à l'échelon des collectivités locales de base, tout cadre technique peut être amené à assurer l'encadrement global de ces communautés et de leurs membres, en particulier lorsqu'il s'agit de cadres agricoles dont semble dépendre l'ensemble du progrès économique et social en milieu rural tout au moins.

On peut donc observer dans la plupart de ces pays une tendance très nette à confier aux services agricoles une tâche d'éducation non seulement économique, mais encore sociale très générale, à laquelle sont par ailleurs souvent associés des mouvements de jeunesse organisés par le gouvernement et très centralisés, les jeunes étant formés à jouer un rôle d'animateur des collectivités locales, et également d'éducateur (pour l'alphabétisation en particulier).

Le souci fondamental de ces Etats est actuellement de former un nombre suffisant d'agents d'encadrement de ces collectivités, c'est-à-dire de donner à chacune d'elle une structure susceptible de permettre l'orientation de ses membres vers la discussion et l'élaboration de ses propres programmes de développement, et la réalisation de ces plans, c'est-à-dire en fait pour éduquer les adultes et les amener à prendre conscience de leurs rôles et de leurs responsabilités.

Il faut remarquer que c'est là en fait un objectif qui concerne plus proprement le domaine de l'administration publique et de l'organisation politique au sens le plus noble du mot. Il s'agit, et c'est là le problème majeur de ces États, de combler un véritable « vide politique » qui constitue l'obstacle essentiel à leur développement économique et social. Tout groupement humain a normalement une structure politique, connaît une certaine forme d'autorité et d'organisation hiérarchisée, même si elle est parfaitement démocratique. Or, les sociétés africaines actuelles ont vu s'affaiblir leurs systèmes traditionnels sans que souvent à l'échelon du village ou du groupe de villages aucune autre autorité ait été instituée.

Faute de structure politique ou, si l'on préfère, d'administration publique, au niveau des collectivités de base, ces États ont donc tendance à mettre en place des structures spécifiquement conçues comme instruments du développement économique et plus particulièrement du progrès technique rural, une action éducative élargie étant menée par ces mêmes structures.

Le type de cette organisation est fourni au Sénégal par les centres d'expansion rurale (C.E.R.), qui « regroupent les agents de l'État travaillant directement au contact avec le monde rural dans une zone déterminée en vue du développement de celle-ci ». Le C.E.R. « est notamment chargé :

1. de vulgariser :

- a) les techniques d'exploitation et de production pour la mise en valeur des terres, des forêts, du cheptel et de toutes autres ressources naturelles ayant un potentiel économique ;
- b) les techniques de l'amélioration de l'habitat rural et de l'urbanisme ;

2. de susciter dans la population rurale un esprit qui favorise le développement coopératif » ¹.

Chaque C.E.R. dispose d'une équipe polyvalente « pouvant comprendre notamment des responsables de l'agriculture, des eaux et forêts, du génie rural, de la pêche, de la coopération, de l'habitat rural. Des responsables de la santé, de l'enseignement, de l'artisanat et des diverses questions sociales (jeunesse, questions féminines, information) pourront également faire partie de l'équipe polyvalente. Ils seront alors

1. République du Sénégal, ministère du Développement et du Plan : décret portant organisation des Centres d'expansion rurale, art. 9.

plus particulièrement chargés de susciter une atmosphère favorable au développement » ¹

Les prestations de services nécessaires à l'action d'un C.E.R. lui sont fournies par les C.R.A.D. (centres régionaux d'assistance pour le développement), institués à raison d'un centre par région administrative, et placés sous l'autorité du gouvernement de chaque région. sous la tutelle des ministères du développement et de l'économie rurale. Le plan d'action d'un C.R.A.D. est défini par un comité régional de développement. Sept régions économiques ont été déterminées au Sénégal.

Dans une organisation de ce type, on voit que la structuration administrative et politique, c'est-à-dire la structure de la cité, au niveau de la collectivité locale, est entièrement assurée par les services techniques chargés du développement économique et social. Toutes les activités d'ordre éducatif susceptibles d'être menées auprès des adultes et des jeunes sont pratiquement confiées aux agents des différents services groupés au sein de chaque C.E.R., celui-ci réalisant l'encadrement des collectivités locales du type groupe de villages (canton par exemple). Il est prévu d'autre part qu'à l'échelon le plus bas (village), le C.E.R. et ses agents s'appuient sur un animateur local, spécialement désigné par son village et formé au cours de stages rapides. Des coopératives villageoises sont également mises en place.

L'ensemble de cette organisation vise ainsi à une « promotion paysanne » constituant une éducation générale rurale dispensée à tous les adultes en vue de leur développement accéléré, et à laquelle participent tous les agents des différents services techniques.

Une organisation comparable a été définie dans d'autres Etats de la Communauté, où des structures semblables, sous des noms différents, sont elles aussi l'instrument d'une éducation rurale générale, appuyée au Mali sur les centres d'expansion rurale (C.E.R.) et, à la base, sur les groupements ruraux de production et de secours mutuel, tout l'effort actuel étant porté dans ce pays sur l'organisation de ces structures au niveau de chaque village.

En Côte d'Ivoire, l'organe essentiel du développement et de l'éducation rurale est constitué par le centre de coordination agricole, qui s'appuie sur une coopérative villageoise et un foyer rural.

D'autres Etats encore s'acheminent vers une organisation dont les principes et les tendances ne sont pas fondamentalement différents :

1. *Ibid.*, art. 7.

il s'agit toujours de donner au milieu rural dépourvu de cadres à la fois administratifs et techniques une structure assurant la promotion paysanne grâce à une action éducative élargie menée par les différentes services techniques associés.

Il faut ajouter que partout un rôle important est confié aux organisations de jeunesse, chargées d'animer et de stimuler ce milieu rural adulte, et dont les membres reçoivent une formation précise. En Côte d'Ivoire un centre national de la jeunesse et des sports vient d'être inauguré, et un premier stage vient d'y commencer, avec la « double mission de former des animateurs de jeunesse et des aide-moniteurs d'alphabétisation dont il fera également des citoyens éclairés... comme tous les jeunes de ce pays, vous serez mobilisés pour aider à la construction de notre république » a déclaré le secrétaire d'Etat à la jeunesse dans son discours d'inauguration et d'ouverture du stage.

Les mêmes tâches sont confiées aux jeunes dans d'autres Etats, et la formation qui leur est donnée répond à des objectifs d'éducation des adultes qui ont été également définis lors des stages organisés par la fédération française des maisons de jeunes et de la culture, qui « ont fait une large place aux problèmes ruraux et aux nécessités que pose la mise en valeur économique et sociale ; les directeurs africains ont été formés moins comme directeurs de maisons de jeunes que comme cadres animateurs de communautés de base en vue de promouvoir dans les Etats africains une mise en valeur agricole » ¹.

En Haute-Volta, un projet de réforme de l'enseignement primaire, visant à remplacer l'enseignement de six ans par une éducation rurale donnée aux jeunes de 12 à 14 ans, sera peut-être modifié, cette éducation étant donnée aux adolescents de 14 à 17 ans pour en faire, là aussi des éléments dynamiques susceptibles d'animer la population rurale adulte.

Il serait utile d'étudier de manière plus approfondie les conséquences et, auparavant, les possibilités réelles d'une utilisation aussi poussée et systématique de la jeunesse ; et en particulier de rechercher dans quelle mesure une véritable éducation des adultes peut être confiée en grande partie à des éléments très jeunes, dont le prestige, la compétence et l'autorité peuvent ne pas être toujours reconnus dans des sociétés encore fidèles à une certaine organisation sociale où souvent seuls les individus âgés ont un rôle prépondérant.

1. Note de M. LEGER, délégué général, sur les relations entre la F.F.M.J.C. et les pays d'Afrique noire, en date du 22-10-59.

D'où peut-être, dans certains contextes, la nécessité d'utiliser autant les leaders traditionnels — s'il est possible de leur donner une orientation moderniste.

De toutes les tendances observables actuellement dans les Etats de la Communauté en ce qui concerne l'organisation de l'éducation des adultes, deux principes semblent se dégager.

Le premier est que, faute de structures politiques et d'administration publique au niveau des collectivités locales, c'est à un encadrement technique plus ou moins polyvalent que sont confiés à la fois le développement économique et l'éducation générale de leurs membres.

Le deuxième est que cette éducation, et l'animation des populations rurales, sont confiées également aux jeunes spécialement entraînés à ces tâches civiques et chargées de collaborer avec l'encadrement technique.

Telles sont du moins les deux orientations fondamentales des projets déjà en cours de réalisation dans un certain nombre d'Etats africains d'expression française, orientations qui caractérisent l'essentiel des activités actuelles et appelées à se développer.

L'organisation de l'éducation des adultes en ce sens n'est cependant pas encore toujours réalisée du fait que diverses structures administratives subsistent encore parfois parallèlement et que leur articulation n'est pas toujours définie ; c'est ainsi que souvent sont mal coordonnées les attributions respectives des services d'éducation populaire dépendant de ministères de l'éducation nationale, des services de formation professionnelle dépendant de secrétaires d'Etat à l'enseignement technique, des services d'information ayant toujours des objectifs culturels et éducatifs, des services de vulgarisation agricole, et quelquefois des services sociaux qui ont eu parfois tendance à concevoir leur rôle de façon très extensive, du fait que les autres services susceptibles de concourir au progrès social par l'éducation générale des adultes et des jeunes n'étaient pas encore suffisamment développés ¹.

1. Le rôle possible des « services sociaux » dans l'éducation des adultes pourrait être ici envisagé et discuté. Il le sera probablement lors de la conférence internationale de service social, sur le thème : *Le service social dans un monde qui se transforme*. On sait que le service social outre-mer avait revendiqué pendant longtemps la responsabilité de l'organisation de l'éducation de base et du développement communautaire. Là où se développent des services d'éducation spécialisés et des services techniques ayant une fonction éducative étendue, l'intervention de services sociaux semble devoir se limiter aux domaines où peut apparaître une carence de ces autres institutions : délinquance, maladies sociales, chômage, personnes déplacées, handicapés physiques, inadaptés sociaux, mal logés, etc. La distinction entre les activités d'assistance et celles d'éducation conduites par les services sociaux s'impose.

D'une manière générale, la coordination nécessaire de ces diverses activités éducatives pose encore dans de nombreux pays d'Afrique occidentale et équatoriale un problème crucial, qui ne peut être résolu qu'aux échelons gouvernementaux les plus élevés. D'autre part, l'éducation des adultes étant, dans ces pays, à peu près entièrement organisée par des services gouvernementaux, ces problèmes de coordination ne se posent pas avec une grande acuité en ce qui concerne les activités éducatives non gouvernementales. Cette situation peut cependant évoluer assez rapidement du fait que, dans les milieux africains urbains en tous cas, on constate la naissance et le développement d'associations privées ayant, ou pouvant avoir si elles sont aidées, des activités efficaces en matière d'éducation populaire. C'est le cas, par exemple, pour l'« Association pour le développement des bibliothèques publiques en Afrique », qui se propose de « coordonner les efforts en vue de la réorganisation et du développement des bibliothèques publiques dans l'Afrique en général et en Afrique noire en particulier, de participer dans la mesure de ses moyens à l'organisation des masses et des élites, spécialement par l'organisation de conférences publiques, de cercles d'études, d'expositions, de concerts, etc... »

Dans plusieurs Etats de la Communauté, des « ligues pour l'alphabétisation » se sont spontanément créées, mais leur action n'a pu être que limitée du fait qu'elle ne s'inscrit pas dans un programme général gouvernemental.

En résumé, dans ces pays de la Communauté en voie de développement rapide, l'organisation de l'éducation des adultes est un problème gouvernemental. Il s'agit d'assurer le plein emploi de toutes les structures existantes et de tous les moyens disponibles, et leur coordination ; en même temps les différentes initiatives privées ou non gouvernementales doivent naturellement pouvoir s'exercer et recevoir l'appui nécessaire.

L'organisation de l'éducation des adultes suppose aussi la mise en communication des différents types de groupements existants, la synchronisation de leur action, et l'harmonisation de leurs programmes, à la fois dans le respect des besoins subjectifs ressentis à l'échelon des divers groupes ethniques, locaux, professionnels souvent encore peu communicant, et également dans celui des besoins objectivement définis sur la base d'analyses et de programmes économiques cohérents.

Le renforcement de structures centrales nationales ayant une fonction planificatrice, parallèlement à la distribution de moyens permettant aux différentes structures non gouvernementales d'exercer avec un

maximum d'efficacité leur fonction éducative propre, paraissent également souhaitables. Dans un grand nombre de pays sous-développés, il est apparu que le développement simultané d'un certain nombre d'organismes administratifs parallèles, exerçant tous une certaine activité en matière d'éducation des adultes, se traduisait par un certain gaspillage de moyens, aussi bien humains — mauvais emploi des leaders existants, écartelés entre des fonctions mal coordonnées — que matériels — par exemple en ce qui concerne la production et l'utilisation des moyens de communication de masse.

Dans les pays sous-développés qui, par définition manquent de cadres et disposent de structures administratives insuffisantes, le plein emploi des moyens disponibles est un impératif. C'est-à-dire que l'organisation de l'éducation des adultes dans le sens de transformations culturelles — tant économiques que sociales — contrôlées en fonction d'un plan cohérent est directement liée à la forme même de l'administration publique ; celle-ci pouvant d'ailleurs être très décentralisée du fait de la nécessité d'utiliser, au niveau de chaque groupe local, toutes les initiatives, compétences et autorités disponibles. Le problème est en dernière analyse de combiner la spontanéité locale — toutes les impulsions au changement et au progrès — avec la planification centrale, en fonction des objectifs de synchronisation et de mise en communication qui sont la condition de l'élaboration d'une culture nationale commune.

CONCLUSION

Chaque Etat africain a pris conscience de la nécessité de définir et d'organiser un processus d'éducation rapide de tous ses habitants, dont les buts, le contenu et les méthodes se définissent sur la base d'une analyse des besoins objectifs et subjectifs des diverses collectivités locales, professionnelles ou culturelles, et également de ceux de la communauté nationale tout entière.

Ainsi s'élabore progressivement dans chacun de ces Etats une véritable politique d'éducation nationale permanente, c'est-à-dire susceptible de guider chaque citoyen vers l'accomplissement de son rôle économique et social personnel, à chacune des étapes de son développement individuel.

Telle est tout au moins la tendance générale discernable dans les efforts effectués actuellement, et qui se heurtent surtout à des difficultés d'organisation. Les besoins nationaux et locaux commencent à être connus, grâce à des recherches effectuées soit au niveau des groupes locaux, soit à celui des ensembles nationaux. Les méthodes, qu'il s'agisse d'alphabétisation (et il faut souligner que c'est là l'objectif primordial de l'éducation des adultes et des jeunes dans ces pays) ou d'autres activités éducatives, sont d'ores et déjà connues des spécialistes et elles peuvent être aisément décrites et répandues.

Ces différents problèmes peuvent ainsi être résolus.

La difficulté qui reste à vaincre est celle de l'organisation, et c'est là la pierre d'achoppement de nombreux programmes d'éducation des adultes, autant que des plans de développement des collectivités sur une base communautaire, ce qui suppose l'éducation de ce sens coopératif.

Tant à l'échelon de groupes locaux restreints qu'à celui des ensembles nationaux, il demeure impossible de concevoir un processus cohérent de développement économique et social sans une organisation administrative et politique, c'est-à-dire sans une structuration de la cité ; c'est-à-dire sans la détermination de certains types d'autorité et de pouvoir sans lesquels il n'est pas d'organisation sociale possible, et sur lesquels doivent s'appuyer les éducateurs quelle que soit leur fonction particulière.

L'une des caractéristiques les plus importantes du sous-développement est constituée par l'absence de ces cadres d'administration publique dans les collectivités de base. Administration publique du type communal qui ne peut être dissociée d'une forme quelconque d'organisation politique, particulièrement lorsque les formes traditionnelles du pouvoir (chefferie traditionnelle par exemple) se sont révélées insuffisamment préparées à jouer un rôle dans le développement économique et les transformations sociales rapides.

C'est ce qui a été ressenti par exemple en Côte d'Ivoire :

« La Côte d'Ivoire, comme l'Afrique dans son ensemble et d'une façon générale tous les pays soumis à un processus d'évolution rapide, souffre d'un déséquilibre social et économique profond dont l'origine tient pour une bonne part au grave malentendu qui chaque jour davantage sépare les anciens et les jeunes.

» Les anciens s'appuient sur des structures sociales et économiques qui ont pu, en leur temps, exprimer pleinement la personnalité afri-

caine, mais qui ne répondent plus aujourd'hui ni aux nécessités matérielles, ni aux impératifs moraux de la vie moderne qui est celle des jeunes nations.

» Il s'ensuit inévitablement que ces structures s'effritent et se dégradent et que tout effort pour les imposer ne peut servir qu'à en souligner l'anachronisme.

» Quant aux jeunes, s'ils ressentent confusément le caractère périmé de cet ordre social, c'est pour s'y soustraire de plus en plus.

» Au rythme où vont les choses, rien n'a pu cependant être encore préparé qui serve de cadre à leur enthousiasme et où puisse s'abreuver leur volonté de travailler à la grandeur de leur pays. C'est ainsi qu'ils débouchent en terrain vierge et qu'armés seulement de leur détermination de tout changer, ils passent aux yeux des anciens pour de dangereux trublions.

» Deux blocs se sont de la sorte formés qui, après avoir cessé de vouloir se comprendre, risquent de s'affronter, menaçant ainsi l'unité morale de la nation. Dans ces conditions il est difficile à l'action gouvernementale de se manifester efficacement car il n'est pas d'œuvre véritablement nationale qui ne se fonde sur toutes les couches de la population et ne vise avant tout à l'union.

» Canaliser ces forces diverses et parfois contradictoires et les grouper autour d'un objectif commun impose avant tout qu'un encadrement valable soit trouvé. L'encadrement politique seul, animé par la foi et l'idéal patriotique peut certes aboutir à des résultats spectaculaires, mais si cet élan ne se forme pas sur des assises solides et ne provoque pas une transformation économique et sociale profonde, il est en grand danger de rester sans lendemain.

» Inversement, un encadrement économique rationnel qui ne correspondrait pas à un élan psychologique risquerait fort d'avorter parce qu'il y manquerait l'irremplaçable appoint de l'enthousiasme. C'est pourquoi l'encadrement de la nation doit se réaliser à l'aide de sa jeunesse mobilisée et formée dans ce but, soigneusement éduquée et préparée au rôle qu'elle prétend jouer parce qu'il est le sien.

» Former dans la foi et l'idéal la jeunesse du pays à des fins positives économiques et sociales, c'est donner à la masse rurale des hommes qui seront dans leur village les plus utiles promoteurs du progrès. Dès l'instant, en effet, qu'ils auront été formés et mis en

condition d'évoquer de façon constructive les problèmes locaux, ils seront toujours écoutés et par tous entendus.»¹

Les mêmes conceptions se retrouvent, parfois formulées un peu différemment, dans les programmes d'action éducative élargie définis au Mali par exemple. Aucune éducation permanente ne peut être dissociée d'une éducation civique qui elle-même suppose l'existence d'institutions politiques et d'administration locale. Il ne semble pas possible de confier aux seuls services techniques, même s'ils ont des attributions étendues en matière de développement économique, la responsabilité de cette structuration politique.

Tous les efforts éducatifs entrepris actuellement par les Etats considérés ici au niveau des adultes tendent à mettre en place dans chaque collectivité locale des éléments dynamiques, agents du progrès, du développement et d'une manière générale de l'éducation des individus, c'est-à-dire à résoudre le problème de ce vide politique évoqué plus haut.

Certains de ces Etats ont déjà compris qu'ils doivent aller plus loin, et compléter cet encadrement technique par une structure politique. Et c'est pourquoi, au Mali, le plan d'éducation rurale accorde aux « groupements ruraux de production et de secours mutuel » un rôle extrêmement étendu ; le G.R.P.S.M. est une coopérative très simplifiée et polyvalente. Tous les habitants du village sont coopérateurs. Le conseil du village élu administre le groupement rural dont les principaux objectifs peuvent être ainsi résumés :

- organisation du travail en commun ;
- amélioration des méthodes de travail et de l'outillage (ce qui a pour objet de susciter l'initiative à la base) ;
- écoulement des produits ;
- approvisionnement du village par achats groupés ; cautionnement mutuel ;
- assistance aux sinistrés, vieillards et infirmes ;
- amélioration de l'hygiène au village et des conditions d'habitat ;
- encouragement aux manifestations folkloriques et aux foyers ruraux².

1. In *Programme agricole du ministère de l'Agriculture et de la Coopération de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Imprimerie du Gouvernement, 1959, pp. 14-15.

2. Collectivités rurales et action publique au Soudan (document du ministère de l'Economie rurale et du Plan de la République soudanaise).

Toutes ces tendances semblent conduire à une conception très large de l'éducation des adultes dans tous ces pays. Dans ce contexte où cette éducation doit effectivement permettre un développement économique et nu progrès social accélérés, il est difficile de ne la concevoir que sous des aspects purement didactiques et culturels.

Le processus de diffusion d'une culture populaire est ici soumis à l'élaboration même d'une nouvelle culture par les individus et les collectivités intéressés, et à une restructuration complète de sociétés peu homogènes, désarticulées, sous-administrés.

Toutes ces sociétés, pour assurer leur développement, et la promotion professionnelle et sociale de leurs membres, ne peuvent échapper à la nécessité de définir de nouveaux types de « contrat social », aux termes desquels chaque individu pourra acquérir les droits et les devoirs d'une personne, but final, en dernière analyse, de toute éducation permanente.

22 juin 1960.

ETUDES
" TIERS MONDE "
Problèmes des pays sous-développés

AFRIQUE NOIRE

*

Jean-Claude PAUVERT

Tendances actuelles de l'éducation des adultes
dans les États africains d'expression française

Jean TRICART

L'aménagement du lac Faguibine
(République du Mali)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, Paris

1962